

CCAS LA VERDIERE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2015

10H

Etaient présents : M. CHATARD H, MMES DEBORDEAUX M, SANDJIVY S, GEORGES MA, BRUNO R , BRETAIRE C, CHATARD A, CHANAL C

Absente excusée : MME HEILMANN G

La séance est ouverte par M. CHATARD qui informe que le minibus va être livré et que le CCAS pourra l'utiliser pour conduire les personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer à différents lieux (manosque, St Maximin, Vinon,) suivant les besoins. Le minibus sera conduit pas l'un des membres du CCAS et pourra contenir 8 passagers. Quelques propositions sont avancées : journée aux Pins Penchés au Lavandou, visite de la miellerie à Valensole.... Et pour ce qui concerne les besoins spécifiques (visite médicale par exemple) la question se pose pour coordonner les éventuels trajets de manière à ce que le minibus fonctionne à plein.

Collecte de Vêtements par la Croix rouge :

Date fixée dernière semaine d'Octobre, les affiches seront faites par la CROIX ROUGE, nous diffuserons l'info sur le panneau et sur le site.

Portage des repas aux adultes :

Pour les 2 personnes qui en ont fait la demande, s'il y a urgence, Nelly pourrait dépanner mais reste le problème des jours sans restauration scolaire. Donc, il est prévu de demander à M. GOUMAT Claude, traiteur à La Verdière et aussi à « Provence Délices » à Rians. Annie CHATARD contactera la famille pour les informer.

Dossiers instruits deuxième trimestre 2015- troisième trimestre 2015

Renouvellement Allocation compensatrice personne handicapée

RSA

AS Placement en EHPAD

RSA

RSA

OA

Versement de la subvention Nouvel Horizon (rians)

Mme DEBORDEAUX rappelle la décision d'inscrire la somme de 700 € au budget Primitif pour aider cette association à la distribution des aides alimentaires (Le nombre de bénéficiaires en 2014 pour la commune est de 19, représentant 133 colis distribués d'une valeur moyenne de 35 € par colis soit un montant total de 4655 €.)
Le conseil demande à ce que la subvention soit immédiatement versée.

Bons alimentaires

- Mme PENDUCCIO (50 €)
- MR GENTILE (40 €)

Colis de Noël et fête de fin d'année

Il est décidé de reconduire les actions organisées les années précédentes, à savoir :

- Colis aux personnes âgées de 70 ans et résidant sur la commune
- Colis aux résidents de Maison de Retraite
- Repas pour celles qui ne souhaitent pas le colis.

Un questionnaire sera adressé pour recueillir le choix des personnes.

Le colis sera sûrement commandé à la société SUDREAU qui propose un colis de grande qualité à un prix raisonnable (environ 20 € pour le couple, 17 € pour personne seule). Mme DEBORDEAUX les contactera pour obtenir un emballage différent.

Le repas sera organisé le MARDI 22 DECEMBRE et sera préparé par M. VENTALON (Annie CHATARD se charge de le contacter).

La séance est levée à 11h30.